



VIE COMMUNALE

Le CAJ : Cet été, 110 enfants ont fréquenté le centre animation jeunesse pour cette 22^{ème} session. Pour la première fois le centre sera également ouvert durant les vacances de Toussaint.

DUCASSE 2016:

Même si le temps était mitigé, Géants, Harmonies et Minnie étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous.



LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

- Accès des classes aux normes handicapées, remplacement d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales et pose d'un nouvel enrobé ;
 - Isolation du plafond du dortoir et mise en peinture du couloir et des classes, (ouverture d'une 4^{ème} classe pour l'année 2016/2017) ;
 - Drainage du terrain de foot ;
 - Marquage sol embarcadère ;
 - Pose des panneaux voisins vigilants ;
 - Renouvellement des équipements de cuisson de la cantine suite au passage au gaz de ville et achat d'une deuxième auto-laveuse (afin que chaque salle ait la sienne) ;
- En prévision :
- Curage des Fossés : un plan sur 5 ans sera établi avec la CCHF ;
 - Concernant le Plateau Multisports : les devis ont été établis, le dossier de demande de subvention est en cours, l'implantation est prévue près de l'embarcadère ;
 - Maison au 4 Rue des champs : remplacement des menuiseries.

INFOS PRATIQUES

Cette année encore, nous avons connu un épisode de « Canicule ».

Rappel : si vous souhaitez que vous ou vos proches bénéficient d'un suivi en cas de fortes chaleurs il faut être inscrit sur le registre de la Mairie.

Comment faire la demande d'inscription au registre ?

C'est à la personne concernée (+ 65 ans ou en situation d'handicap) ou son entourage de faire la demande d'inscription.

RECENSEMENT : En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. L'objectif est de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins. Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui analyse toutes les données. La campagne du recensement de la population se **déroulera à partir du 17 janvier 2017**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : 2017 est une année électorale importante : Si vous avez déménagé et si vous n'êtes pas certain d'être inscrit sur la liste électorale, nous vous invitons à vérifier votre situation en mairie aux heures d'ouverture **avant le 31 décembre**.

LE VERGER DE MARAUDE

Marauder : c'est s'accorder sur une nature partagée, malheureusement on déplore des abus. On y a vu certains perchés sur des escabeaux pour faire tomber les fruits alors qu'ils n'étaient pas murs, du gâchis...

ou remplir des coffres de voiture ! **Chacun peut s'y rendre, mais, pour cueillir quelques fruits et goûter les différentes variétés.**

Toutes les variétés plantées sont adaptées à nos régions et ne nécessitent pas d'entretien particulier. Y ont été plantées des variétés anciennes de fruitiers comme les « Cabarettes », (variétés tardives).

DATES A RETENIR

- LE REPAS DES AINES aura lieu cette année le dimanche 16 octobre ;
- BANQUE ALIMENTAIRE vendredi 25 novembre Les dons peuvent être déposés en mairie aux heures d'ouverture ;
- LA SAINT MARTIN jeudi 10 Novembre ;
- LE TELETHON samedi 3 décembre 2016 ;
- LA DISTRIBUTION DE COLIS DE FIN D'ANNEE AUX AINES (âgés de 65 ans pour les personnes seules ou 70 ans pour les couples) se fera le jeudi 22 décembre

Mairie de Nieurlet ☎03.21.88.33.92 – Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr – Site www.nieurletmairieinfo.sitew.fr